

BP JEPS Educateur Sportif

Brevet Professionnel de la Jeunesse de l'Education Populaire et du Sport
en formation continue

Mention Pêche de Loisir



PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES :

Devenir moniteur guide de pêche en tant que:

-Salarié(e) dans une structure: école de pêche, fédération de pêche, AAPPMA (Associations Agréées de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique), collectivités territoriales...

-Travailleur indépendant

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

Acquérir les compétences techniques et professionnelles pour :

- Encadrer les publics dans les lieux et les structures.
- Mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans un projet de structure.
- Conduire une séance en pêche de loisirs
- Mobiliser les techniques de pêche.

CONTENU DE LA FORMATION ET STRUCTURE DU DIPLÔME :

Modules professionnels :

Connaitre le fonctionnement d'une entreprise

Connaître les publics et adapter sa pédagogie

Concevoir, mettre en œuvre et évaluer un projet d'animation

Maitriser différentes techniques de pêche dans le respect de la sécurité et de la réglementation

S'exprimer et communiquer en situation professionnelle

Stage en entreprise : 12 semaines en milieu professionnel

UCC Pêche de Loisir en Milieu Maritime

Possibilité de compléter ultérieurement avec une UCC Direction d'un accueil collectif de mineurs

Structure du diplôme :

Diplôme d'Etat niveau 4 délivré par le Ministère de la Jeunesse et des Sports

Evaluation par UC (Unités Capitalisables), l'ensemble des UC est à acquérir dans un délai de 5 ans

RYTHME ET DURÉE DE LA FORMATION :

Formation à temps plein sur une année civile (700 h en centre et 420 h en entreprise)

Lieux de formation : Marvejols et autres sites d'application selon les techniques de pêche

CONDITIONS D'ADMISSION :

Avoir 18 ans minimum

Obtenir une attestation Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (PSC1) ou autre attestation de premier secours, une attestation de 50 m nage libre, départ plongé et récupération d'un objet immergé à 2m de profondeur délivrée par une personne titulaire du brevet d'état d'éducateur sportif, option activités de la natation

Fournir un certificat médical de non contre-indication à la pêche de moins d'1 an

Avoir validé des exigences préalables à l'entrée en formation (TEP)

Etre porteur d'un projet professionnel

Les candidats sont sélectionnés sur entretien de motivation et de positionnement, leurs aptitudes à la réussite du parcours de formation

STATUTS ET REMUNERATION (nous contacter pour analyse au cas par cas selon les statuts) :

Demandeur d'emploi, salarié, porteur de projets

Salariés en CDD ou CDI, financement de la formation possible dans le cadre d'une reconversion professionnelle (ex : CPF de transition)

Autres cas : à étudier (ex : possibilité de valider un module ou plusieurs modules)

Possibilités de rémunération selon les statuts

Pour les personnes en situation de handicap, nous contacter

LES ATOUTS DU CENTRE:

Une équipe pluridisciplinaire

Des partenaires professionnels privilégiés et spécialisés

Des pratiques des techniques de pêche dans des environnements diversifiés

Un accompagnement individualisé tout au long de la formation

Taux d'insertion professionnelle 6 mois après la sortie de formation (2020) : 60 %

Taux d'appréciation des bénéficiaires (2020) : 59,98 %

Taux de réussite aux examens (2020) : 100 %

CONTACTEZ-NOUS :

CFPPA de la Lozère

SITE DE MARVEJOLS

1 Avenue des Martyrs de la Résistance

48100 MARVEJOLS

Tél : 04.66.32.02.39

Mail cfppa.lozere@educagri.fr

www.epl-lozere.fr



Mise à jour le 18/05/2021